

CONDITIONS FINANCIERES

L.P 2026 – 2027

Lycée labellisé numérique. Tous les élèves sont dotés d'une tablette APPLE.

(Se référer à la charte pour les conditions générales)

Frais de dossier pour la 1^{ère} inscription dans l'établissement : 25 €

CONTRIBUTION =	1
PENSIONNAIRE =	1+2

	1	2
	Contribution des familles (Montant annuel payable en 10 fois)	Pension (Montant annuel payable en 10 fois) Hébergement + 3 repas
3 -ème Prépa métiers	1 014 €	3 350 €
BP AMA – COIFFURE – ESTHETIQUE	2 436 €	
BP MRC – GA	1 090 €	
CAP - EPC	1 163 €	

Ouverture à partir du dimanche soir

Les périodes de stage sont déduites du tarif présenté

Tout mois commencé est dû, pas de proratisation possible.

1/ Réductions sur la contribution des familles :

- 15% pour le 2^{ème} enfant
- 30 % pour le 3^{ème} enfant
- 80 % pour le 4^{ème} enfant

2/ Carte Scolaire Notre Dame :

La carte est sous l'entière responsabilité de l'élève. En cas de perte ou de détérioration, elle sera facturée 6.50 €.

3/ Restauration scolaire :

Les lycéens ont le choix entre deux formules :

- Self voie express (menu unique) au tarif de 7,00 €
- Cafétéria (le lycéen compose son repas et paie en fonction)

Le paiement se fait au moyen de la carte scolaire précédemment créditée par la famille. En cas de crédit épuisé, une facture sera générée en fin de période. Vous pouvez consulter la consommation des repas de vos enfants sur l'espace parent d'Ecole directe.

4/ Cotisation APEL facultative : 25€/an/famille

5/ Prestation annexes annuelles:

- a) Option Équitation : 675€/an



- b) Portail Eloquence – Lettres supérieures : 200 €



- c) Portail Sciences 150 €



**Nous conseillons vivement aux familles d'opter pour
le prélèvement (de septembre à juin)**

**(Pour information, la date de prélèvement est le 10 de chaque mois, à
l'exception du mois de septembre (le 25))**

Il peut être demandé, en cours d'année, une participation financière pour diverses activités pédagogiques ou voyages proposés aux élèves.